

FACTSHEET – assurance de protection juridique

- Assurance protection juridique **professionnelle, privée et circulation** pour médecin et assurance protection juridique privée et circulation pour toute la famille
- Somme d'assurance globale CHF 600'000.– (droit des contrats CHF 150'000.–)
- **Couverture mondiale** (CHF 150'000.–)
- Couverture d'un large éventail de domaines juridiques (y c. TARMED, droit fiscal, etc.)
- *Intervention en cas de violation de la loi fédérale sur la protection des données*
- *Litiges civils résultant d'une atteinte à la personnalité*
- **Assistance juridique: conseil juridique illimité dans toutes les situations**
Les avocats et juristes de Dextra Protection juridique SA apportent en outre, sans aucune obligation légale, leur appui/conseil juridique sur des questions relatives aux diverses situations de la vie, ainsi que dans les domaines juridiques non/partiellement couverts
- **Libre choix d'un avocat**
- Aucune franchise
- Aucune valeur litigieuse minimale
- Aucune valeur litigieuse maximale
- **Indépendance absolue car prestataire/assureur autonome**
- Droit de résiliation annuel
- L'assureur est **Dextra Protection juridique SA**

